

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

AC Léopards et AS Otohô entrent en scène ce week-end



AC Léopards de Dolisie



AS Otohô d'Oyo

Les fauves du Niari recevront, le 21 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, le club mozambicain de Black Bulls en

match aller du premier tour préliminaire de la Ligue africaine des champions. En Coupe africaine de la Confédération, l'AS Otohô effectuera le déplacement de Luanda pour y affronter

Primeiro de Agosto d'Angola.

Page 13

JOURNÉE DE LA DÉMOCRATIE

L'Assemblée nationale veille au respect des droits humains



Une vue des parlementaires

Dans une déclaration rendue publique par son deuxième secrétaire, Alain Pascal Leyinda, à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, la chambre basse du Parlement a réaffirmé son attachement, entre autres, à la promotion des droits hu-

mains.
« En République du Congo, la démocratie ne se limite pas à un idéal, elle se vit au quotidien à travers l'inclusion et le respect effectif des droits de chacune et de chacun », a-t-il déclaré.

Page 3

INSERTION PROFESSIONNELLE

Financement des projets portés par les jeunes



Les partenaires et les jeunes porteurs de projets « Pour chaque action pilote, nous avons prévu 6 500 000 FCFA. L'idée n'est pas d'offrir un budget colossal pour peu d'impact, mais plutôt d'impacter via des actions concrètes », a expliqué la cheffe régionale dudit projet, Mariana Vallo Do Campo.

Page 16

Le projet Renforcer l'insertion par l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes va financer quatre projets pilotes sélectionnés à l'issue du vote d'un jury. La pisciculture, le numérique, la couture et la pré-collecte des déchets sont les secteurs concernés.

LITTÉRATURE

Policiers et gendarmes distingués

Éditorial

Approche numérique

Page 2

En marge du séminaire-atelier organisé hier à Brazzaville par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, huit écrivains policiers et gendarmes ont reçu des distinctions pour leur engagement littéraire.

Page 16



Des policiers et gendarmes récompensés

ÉDITORIAL

Approche numérique

Les pouvoirs publics ont fait de l'intégration des approches numériques dans l'éducation non formelle leur défi, a déclaré le ministre en charge de l'Enseignement général, lors de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée cette année sur le thème « Promouvoir l'alphabétisation à l'ère du numérique ».

Comme dans d'autres secteurs modernisés par la digitalisation, le Congo ne peut se passer du numérique dans sa volonté de réaffirmer son attachement au droit fondamental de chaque citoyen à l'éducation. L'alphabétisation, levier permettant aux jeunes et adultes non scolarisés d'acquérir un savoir-faire, devra donc s'arrimer aux exigences du monde en mutation.

Les animateurs du système éducatif concerné sont ainsi appelés à réfléchir aux conditions nécessaires visant à promouvoir une alphabétisation innovante afin que tous ces jeunes absents du système scolaire ne se retrouvent pas en marge des nouvelles technologies. S'en approprier les fondements pour développer à la fois des compétences de base et d'autres aptitudes peut, en effet, ouvrir des perspectives et laisser entrevoir un avenir.

En améliorant l'accès et la qualité des apprentissages par ces outils, il s'impose, par ailleurs, la nécessité de moderniser les infrastructures, notamment les centres d'alphabétisation et de rescolarisation.

Les Dépêches de Brazzaville

26^e JOURNÉE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Renforcer les capacités humaines pour en faire un levier de développement

L'Afrique a célébré, il y a quelques jours, sa 26^e Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle. A cette occasion, le ministre congolais du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a délivré un message dans lequel il exhorte le continent à en faire un levier de développement.

La 26^e Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle, célébrée le 13 septembre, a coïncidé avec le 3^e anniversaire de la création de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle qui regroupe dix-sept pays régionaux. Cette année, l'événement a été célébré sur le thème « Ressources humaines en propriété intellectuelle et développement technologique de l'Afrique ».

Dans son message, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a fait savoir que la propriété intellectuelle protège les créations de l'esprit, à savoir les inventions, les œuvres littéraires et artistiques, les dessins et modèles, ainsi que les symboles et les marques commerciales. Elle se divise en deux branches essentielles, notamment la propriété industrielle qui délivre des brevets, des marques, des dessins et des modèles, et la propriété littéraire et artistique qui, elle, s'occupe des droits d'auteurs.

Soulignons l'importance de la propriété intellectuelle, Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes a précisé qu'elle offre des droits exclusifs aux créateurs, leur permettant de contrôler l'utilisation de leurs œuvres et d'en tirer un avantage financier, tout en favorisant l'innovation. « La célébration de la 26^e Journée africaine de la technologie



Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes/Adiac
indiqué le ministre.

et de la propriété intellectuelle revêt une dimension particulière. Elle donne l'opportunité au gouvernement, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, d'encourager les centres de recherche, des universités et institutions académiques à intégrer la formation. De même, celle-ci permet d'inviter les entreprises et les structures d'encadrement à faire de la propriété intellectuelle un levier stratégique de développement », a

La Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle a été instituée en 1999 par la conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Organisation de l'Unité africaine. Elle offre au continent africain l'opportunité d'analyser collectivement les enjeux de développement technologique et d'élaborer des stratégies innovantes intégrant pleinement la propriété intellectuelle.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DÉMOCRATIE

L'Assemblée nationale réaffirme son attachement à la promotion des droits humains

L'Assemblée nationale, dans une déclaration rendue publique par son deuxième secrétaire, Alain Pascal Leyinda, à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, a réaffirmé son attachement profond aux valeurs démocratiques, à la justice sociale et à la promotion des droits humains.

Instituée par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies en 2008, la Journée internationale de la démocratie est une occasion pour encourager les gouvernements à renforcer et consolider la démocratie, au sens large du terme. En rapport avec le thème retenu cette année, « Atteindre l'égalité des sexes, action par action », la chambre basse du Parlement congolais a rappelé que la démocratie ne saurait s'accomplir pleinement sans l'égalité entre les femmes et les hommes. Car, ces derniers sont appelés, dans un état d'esprit constructif, à mutualiser leurs énergies et leurs talents pour bâtir une société affranchie de toute discrimination en matière de droits et d'opportunités.

« L'appel lancé aujourd'hui est clair. Il nous faut avancer pas à pas, action par action, afin que chaque décision publique, chaque réforme et chaque programme intègrent une dimension de genre et contribuent à l'égalité. En ce jour solennel, l'Assemblée nationale réaffirme sa détermination à soutenir toutes les initiatives qui visent à faire de l'égalité entre les sexes un espace partagé, équitable et porteur d'avenir. Action par action, nous pouvons bâtir une nation plus juste, plus forte, plus unie et plus solidaire », a déclaré Alain Pascal Leyinda.



Alain Pascal Leyinda rendant public le message de l'Assemblée nationale DR

L'Assemblée nationale, par ailleurs, a invité les Congolais à faire de l'égalité des sexes non pas un objectif lointain, mais une réalité quotidienne. Selon le deuxième secrétaire de cette institution, la célébration de l'édition 2025 de la Journée internationale de la démocratie est une occasion pour la représentation nationale de réaffirmer son engagement envers les principes fondamentaux de la République, notamment la liberté, la justice, la participation citoyenne, la cohésion nationale et l'égalité. Pour Alain Pascal Leyinda, la démocratie ne se résume pas à un régime politique. Elle est avant tout une valeur par-

tagée : le respect de la dignité humaine, la participation des citoyens aux décisions qui concernent la transparence, l'égalité et la justice sociale.

Adopter des lois plus inclusives

« En République du Congo, la démocratie ne se limite pas à un idéal, elle se vit au quotidien à travers la participation, l'inclusion et le respect effectif des droits de chacune et de chacun. Notre pays, sous le leadership clairvoyant du président de la République, s'est engagé, depuis plusieurs années, sur la voie du renforcement de la démocratie et

de la promotion des droits fondamentaux. Avec la stabilité des institutions, à travers le travail législatif, le contrôle de l'action gouvernementale et la représentation des citoyens, l'Assemblée nationale contribue à bâtir un Etat de droit inclusif et fort », ont soutenu les députés.

L'Assemblée nationale a aussi réaffirmé sa détermination à soutenir les réformes et les politiques publiques visant à renforcer la participation équitable des femmes à la vie politique, économique et sociale ; encourager l'autonomisation des femmes et des jeunes filles comme moteurs essentiels du développement et de la démocratie ; lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences ayant pour base le genre. « A ce propos, la loi n°19-22 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo en est une belle illustration. Cette loi dite loi Mouebara apporte d'importantes innovations de nature à lever tous les obstacles sociaux, économiques et culturels qui limitent la contribution indispensable des femmes à l'essor de la société. De même, cette loi crée les conditions pour garantir aux femmes une participation égale dans tous les domaines de la vie nationale », a rappelé Alain Pascal Leyinda.

Outre cette loi, la République du Congo a pris le décret n° 2022-237 du 4 mai 2022 portant création, attributions et organisation du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes. Un combat pour la liberté que l'Assemblée nationale entend partager aux côtés des autres forces démocratiques du pays. Dans l'optique de promouvoir un environnement politique où toutes les couches sociales participent pleinement à la construction de la cité, cette institution s'emploie à adopter des lois plus inclusives et contrôle leur mise en œuvre. « L'égalité des sexes n'est pas seulement une exigence morale ou juridique, elle est une condition essentielle pour le progrès social, économique et politique de nos nations. L'égalité entre les sexes ne se décrète pas, elle se construit action par action, dans nos institutions, dans nos communautés, dans nos familles. Elle se construit action par action, par l'éducation des jeunes filles, par l'autonomisation économique des femmes, par la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations, et par la valorisation du rôle des femmes comme actrices de changement et de développement », a conclu Alain Pascal Leyinda.

Parfait Wilfried Douniama

Repenser la conception de la démocratie en Afrique

Dans le cadre de ses engagements visant la consolidation de l'Etat de droit en République du Congo, l'association Avenir Nepad a célébré, le 15 septembre à Brazzaville, la Journée internationale de la démocratie à travers un atelier de réflexion sur la « Perception des Congolais sur la démocratie de nos jours ».

La célébration a connu la participation des personnalités venues de divers horizons, parmi lesquelles des anciens ministres, des professeurs des universités et des membres de la société civile. L'objectif de l'activité était d'encourager le gouvernement congolais à respecter les droits de l'homme, à garantir la liberté d'expression et à promouvoir l'Etat de droit, à travers les propositions faites par les parties prenantes. Les pouvoirs publics sont également invités à encourager le dialogue et à rechercher des solutions communes pour résoudre les problèmes auxquels la société est confrontée sur la base des données probantes fondées sur des évidences. Il s'agit aussi de donner aux personnes, particulièrement aux femmes, jeunes et groupes marginalisés, les moyens pour influencer efficacement les processus démocratiques au cœur de la consolidation de la démocratie en République du Congo.

Pour le coordonnateur de l'association Avenir Nepad, le Dr Etanislav Ngodi, la situation sur la perception de la démocratie par les Congolais est sans doute déplorable au vu des statistiques. D'après le justificatif fait par cette association, le Congo est souvent classé parmi les mauvais élèves au ni-

veau mondial en matière de respect des droits humains et des libertés fondamentales. Mettant le Congo dans la catégorie « réprimé » dans le rapport 2021-2022 de Civicus qui indique que « le paysage politique est largement contrôlé par le parti au pouvoir, avec un multipartisme de facette et une opposition muselée ». Selon l'Avenir Nepad, « la liberté de la presse n'est pas respectée. Les journalistes indépendants font souvent l'objet des menaces et des intimidations, s'appuyant sur le classement de Reporters sans frontières qui place le Congo à la 69^e place sur 180 pays en 2024 ; en matière d'engagement citoyen et de participation politique, une faiblesse est notée dans l'implication des jeunes et des femmes aux processus électoraux ».

Concevoir un modèle de développement propre aux Africains

Cette association s'est également appuyée sur les résultats de l'enquête d'Afro baromètre en République du Congo pour la période 2023-2024, qui soutiennent que 62% des citoyens estiment que « le Congo n'est pas une démocratie ». D'où la nécessité pour Avenir Nepad « d'éveiller la conscience des



La photo de famille Adiac

citoyens en vue de l'appropriation des principes démocratiques fondés sur la bonne gouvernance, le respect des libertés fondamentales, la séparation de pouvoir, la souveraineté du peuple, la participation politique et citoyenne aux processus électoraux ».

Développant le thème portant sur « L'imposture de la démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des bantou : avènement, impasse et avenir », le Pr Didier Ngalebaye a proposé une approche plus scientifique de la situation, en démontrant l'immense contrariété entre, d'une part, l'exportateur dont les valeurs civilisationnelles étaient la liberté, l'égalité et la fraternité, d'autre part, l'importateur, dont les valeurs avaient pour base la spiritualité, le respect du droit d'aïnesse et la

solidarité. C'est ainsi qu'il suggère une forme de démocratie plus adaptée aux problèmes africains à travers un modèle d'élection « nominative », comme mode d'alternance pacifique et développante en ce qu'il garantit la transparence, la crédibilité, l'équité de l'accès et de la gestion du pouvoir d'Etat, sous la vigilance permanente des peuples. L'ancien ministre Alain Akouala Atipault, pour sa part, a décrit les conférences nationales africaines à l'aube de la conférence de la Baule comme des « règlements de comptes » ayant détruit le consensus minimum existant sous le régime du parti unique. Il a affirmé que ces conférences ont été organisées par des « pseudo-intellectuels » et ont conduit à la résurgence des partis ayant pour base des affiliations ethniques,

sapant l'unité nationale qui prévalait auparavant. Le véritable défi de l'Afrique, a-t-il dit, est de fonder sa souveraineté sur une « culture patriotique ».

Le président de la Commission nationale d'auto-évaluation du mécanisme africain par les pairs a conclu, en sa qualité d'ancien ministre, que la démocratie occidentale est en crise avec la montée des partis d'extrême droite en Europe. Selon lui, « la crédibilité des dirigeants occidentaux qui prônent la démocratie », pointant du doigt les conflits en Ukraine et à Gaza, « expose l'hypocrisie de ces valeurs ». Il appelle les Africains à concevoir leur propre modèle de développement national, en s'appuyant sur leur propre réflexion.

Jean Pascal Mongo-Slyhm
(Stagiaire)



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

ELECTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Le ministre d'État Pierre Mabiala achève sa mission de campagne

Le ministre d'État, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, et sa délégation viennent de boucler la mission de la campagne-Unesco menée au Chili, au Paraguay et en Argentine. La candidature de Firmin Édouard Matoko a été bien présentée et a donné lieu à un réel satisfecit ouvrant à un soutien et à la mise en place de bonnes relations bilatérales dans les pays visités.

L'Argentine a constitué, le 12 septembre, la dernière étape de la mission d'État menée par le ministre Pierre Mabiala en présence de Firmin Édouard Matoko. À chaque étape, un accueil chaleureux a été réservé à la délégation congolaise. En filigrane, une immense considération accordée à la candidature de Firmin Édouard Matoko au poste de directeur général de l'Unesco.

Tous les interlocuteurs, d'une manière unanime, ont reconnu et exprimé la connaissance de la candidature présentée par la République du Congo. Ils avaient déjà connaissance du parcours, du profil, de l'expérience, de l'expertise et de la vision, en un mot, des principaux atouts de Firmin Édouard



Matoko au poste de cette institution onusienne.

Entre-temps, toujours dans le cadre de la campagne menée par la République du

La délégation congolaise conduite par le ministre d'État Pierre Mabiala en Amérique latine./DR Congo pour l'élection de Firmin Édouard Matoko à la tête de l'Unesco, le ministre Denis Christel Sassou Nguesso a effectué une mission officielle

au Sultanat d'Oman où il était porteur d'un message du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, destiné à Sa Majesté Haitham Bin Ta-

rik, Sultan d'Oman.

Ce message du chef de l'État congolais a été remis le 14 septembre à son excellence Badr Albusaidi, ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, au cours d'une audience solennelle qui a eu lieu à Mascate, capitale du pays.

Au-delà de cet acte diplomatique, les deux personnalités ont profité de cette rencontre pour échanger sur l'état des relations bilatérales entre le Congo et Oman, et explorer des pistes de coopération dans divers domaines d'intérêt commun.

La campagne-Unesco continuera du côté de Cuba à partir de ce 17 septembre en présence de la ministre Lydie Pongault et du candidat Firmin Édouard Matoko.

Marie Alfred Ngoma

HYDROCARBURES

L'Afrique à la croisée des chemins entre rente pétrolière et transition énergétique

Malgré un potentiel renouvelable inégalé, les investissements énergétiques en Afrique restent dominés par le pétrole et le gaz. Une dépendance qui interroge la souveraineté énergétique du continent et soulève des enjeux géopolitiques, économiques et sécuritaires majeurs.

« L'Afrique est peut-être le continent de demain, mais elle consomme encore l'énergie d'hier ». Cette formule d'un diplomate européen résume le paradoxe qui s'installe au cœur de la politique énergétique africaine. Alors que le monde accélère la décarbonation de ses économies, l'Afrique semble conforter sa place dans l'économie mondiale des hydrocarbures. Et ce, malgré une abondance exceptionnelle en ressources renouvelables, notamment solaires et hydrauliques.

Une géopolitique de l'or noir renouvelée

L'élargissement récent du cercle des pays producteurs (Mauritanie, Mozambique, Namibie, Sénégal) redessine les équilibres stratégiques sur le continent. Si les « historiques » que sont le Nigeria, la Libye ou l'Angola dominent toujours le secteur, les nouveaux entrants cherchent à tirer profit d'un contexte international favorable : hausse de

la demande gazière, stratégie de diversification des majors, et appétit asiatique pour de nouveaux partenaires énergétiques. Selon la Chambre africaine de l'énergie, les investissements dans les hydrocarbures devraient atteindre 54 milliards de dollars d'ici à 2030, contre 47 milliards en 2024. Une croissance continue, en contradiction avec les trajectoires observées ailleurs : au niveau mondial, la part des hydrocarbures dans les investissements énergétiques est tombée à 34 %, contre 52 % en Afrique (source : Agence internationale de l'énergie).

L'économie de rente en question

Cette dynamique n'est pas sans risques. « La malédiction de l'or noir reste une réalité pour l'Afrique », affirme un expert en intelligence économique. Concentration des richesses, dépendance aux exportations, faible industrialisation, vulnérabilité face aux chocs exogènes : les symp-

tômes classiques perdurent. 75 % de la production africaine est exportée, tandis que le continent importe encore massivement ses produits raffinés, aggravant les déficits commerciaux. Les projets de raffineries, tels que Lobito en Angola ou Hoima en Ouganda, peinent à se concrétiser malgré leur urgence stratégique. Seules exceptions notables : la méga-raffinerie Dangote au Nigeria (650 000 barils/jour), en cours de montée en puissance ; et le récent accord ougandais avec Alpha MBM (Émirats) pour une raffinerie à 4 milliards de dollars.

L'émergence verte, entre potentiel et inertie

Paradoxalement, l'Afrique dispose de 60 % du potentiel mondial en énergie solaire. Pourtant, en 2024, les investissements dans les renouvelables ne représentaient que 40 milliards de dollars, soit trois fois moins qu'en Europe (AIE). Le potentiel hydroélectrique reste également

sous-exploité : seulement 11 % est actuellement mobilisé. La dynamique reste néanmoins positive : les investissements privés ont plus que doublé entre 2019 et 2024. Mais les projections restent contrastées : le scénario STEPS (AIE) (47 % des investissements énergétiques en 2035 resteront orientés vers les hydrocarbures); et le scénario promesses (basculément vers 80 % d'investissements renouvelables à la même échéance).

Entre dépendance énergétique et souveraineté à construire

La question énergétique africaine se situe aujourd'hui au carrefour de la géopolitique, de la souveraineté industrielle et de la sécurité régionale. En choisissant de capitaliser sur les hydrocarbures, nombre d'États africains privilégient une voie de développement à court terme, plus sécurisée, mais potentiellement piègeuse. À long terme, la véritable indé-

pendance énergétique passera par une maîtrise des filières de production et de transformation, tant dans les hydrocarbures que dans les renouvelables. La compétition entre puissances (Chine, États-Unis, Turquie, Émirats) pour accéder à ces ressources accroît l'importance stratégique du continent sur l'échiquier mondial. Alors que l'Afrique s'impose comme un acteur énergétique incontournable, le choix entre hydrocarbures et renouvelables n'est pas simplement technique ou économique : il est fondamentalement politique. À l'heure où les COP successives plaident pour une sortie accélérée des énergies fossiles, le continent doit négocier sa place dans le monde de demain sans céder à la facilité du modèle extractiviste. « L'Afrique n'a pas à choisir entre développement et transition énergétique. Elle doit exiger les moyens de réussir les deux », soutient un haut responsable de l'Union africaine.

Noël Ndong

PHARMA EXPO 2025

L'Afrique veut renforcer son industrie pharmaceutique

La deuxième édition de Pharma Expo a rassemblé à Douala, au Cameroun, plus de 1 700 participants autour de l'ambition de bâtir une industrie pharmaceutique africaine durable et tournée vers l'innovation. De l'import-substitution à la valorisation des savoirs traditionnels, en passant par la lutte contre les faux médicaments, cet événement a marqué un tournant pour l'avenir sanitaire du continent.

Pharma Expo 2025 a fermé ses portes le week-end dernier après trois jours d'échanges, de partages de savoirs et d'innovations. Les principaux acteurs du secteur pharmaceutique ont été représentés, dont des chercheurs, des étudiants, des professionnels de santé, des autorités de régulation, des décideurs politiques, y compris des tradipraticiens. « Nous avons eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine d'étrangers accompagnés de leurs délégations. Parmi les participants figuraient également des tradipraticiens, du personnel médical (infirmiers, dentistes, médecins) », s'est réjoui Dr Franck Dange Nana, président de l'Ordre des pharmaciens du Cameroun.

L'import-substitution a été le sujet central de cette édition, mettant l'accent sur une stratégie qui vise à favoriser la production locale de médicaments pour réduire la dépendance aux importations. Des centaines de milliards de FCFA sont chaque année englouties dans l'achat de médicaments importés. Pour le Pr Emmanuel Albert Mpondo Mpondo, président du Conseil



Les travaux en ateliers thématiques/DR

scientifique du Cameroun, le continent réaliserait une économie importante s'il arrive à réduire de moitié ses dépenses d'importation de médicaments. « L'impact serait colossal sur notre économie et notre souveraineté », a-t-il souligné.

Au-delà des chiffres, cette stratégie est perçue comme une opportunité de créa-

tion d'emplois, de transfert de technologies et surtout d'amélioration de l'accès aux soins, notamment dans les zones reculées.

Autre thématique forte : la valorisation des médicaments traditionnels améliorés. En s'appuyant sur les savoirs ancestraux, le Cameroun souhaite développer une médecine intégrée, fondée sur

des solutions locales mais validées scientifiquement. Selon le Pr Denis Wouessidjewe, doyen-adjoint de la filière pharmacie de l'Université des Montagnes, à Bangangté, chaque pays doit désormais garantir son autonomie pharmaceutique. L'intégration des médecines traditionnelles dans la recherche scientifique, a-t-il ajouté, est une voie pro-

metteuse.

Parmi les recommandations clés issues des travaux, une implication accrue des pharmaciens dans la formation académique, afin d'ajuster les programmes aux réalités du terrain. Il s'agit d'un appel à une réforme pédagogique pour que les futurs pharmaciens soient mieux préparés aux défis du continent. Une autre urgence soulevée concerne la lutte contre les faux médicaments, fléau qui gangrène le marché pharmaceutique africain et met des vies en danger. L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la régulation, de sensibiliser la population et de mieux contrôler les circuits de distribution.

Pharma Expo 2025 a confirmé que l'Afrique est prête à prendre en main son destin pharmaceutique. Avec des discussions franches, des engagements concrets et une volonté partagée de changement, cette édition a jeté les bases d'un avenir où la pharmacie africaine sera plus autonome, plus accessible et plus ancrée dans ses réalités.

Fiacre Kombo

TCHAD

Le mandat présidentiel envisagé pour sept ans renouvelable sans limitation

Les députés tchadiens ont massivement adopté, le 15 septembre, le rapport de la commission spéciale mise en place au sein de l'Assemblée nationale pour réviser la Constitution de décembre 2023.

Le texte présenté comme une simple réforme « technique » comporte en fait des changements fondamentaux, puisqu'il modifie notamment de fond en comble le mandat présidentiel. D'un mandat de cinq ans renouvelable une fois à un mandat de sept ans renouvelable sans limitation, la principale proposition de la Commission change radicalement l'article 67 de la loi fondamentale adoptée il y a vingt mois pour sortir de la transition. Le texte a été validé, sans difficultés, par le parti au pouvoir et ses alliés : 171 députés sur 188 ont voté pour, un seul, l'opposant Beral Mbaikoubou, a voté contre. Les autres membres de l'opposition avaient décidé de ne pas se déplacer ou ont quitté la salle lorsqu'un élu du Mouvement patriotique du salut (Le MPS au pouvoir) a proposé d'aller plus loin : la « présidence à vie », en raison d'une « émanation

divine » du pouvoir et du coût des élections.

Le député Yacine Abdramane Sakine, président du parti Réformiste, a choisi de ne pas participer à la séance plénière, car, a-t-il dit, « tout était joué d'avance ». « L'Assemblée nationale est caporalisée par le régime du MPS. Est-ce qu'on va rester les bras croisés, ou bien assumer notre responsabilité politique : dire haut et fort, non à la caporalisation de l'État par quelques individus? On

va même exiger le départ de Mahamat Idriss Déby », a-t-il déclaré.

Répondant à ces accusations, le député du parti Union sacrée pour la République et membre de la majorité, François Djékombé, a indiqué : « Le verrou de la limitation de mandat a été levé au Tchad en 2005. Et donc, de 2005 jusqu'à la disparition du maréchal Déby en 2021, ce verrou n'existait pas. Donc, on ne peut pas dire aujourd'hui que lever la limitation de mandat, c'est quelque

chose de contraire à la démocratie ou à la Constitution ».

Autre proposition, celle de la fin de l'incompatibilité avec une fonction dans un parti. Depuis janvier, Mahamat Idriss Déby est président du MPS malgré l'interdiction formulée par l'article 77. Le rapport prévoit également le financement des campagnes électorales par l'État, la possibilité de nommer un vice-Premier ministre, ainsi que l'allongement du mandat des députés de cinq à six ans. Le gouvernement a dit « prendre acte de cette initiative ».

Dans le même temps, le Sénat a créé sa propre commission spéciale. Les parlementaires des deux chambres sont convoqués en Congrès à partir du 17 septembre. Ils devraient adopter la révision constitutionnelle le 13 octobre.

Yvette Reine Boro Nzaba

« Le verrou de la limitation de mandat a été levé au Tchad en 2005. Et donc, de 2005 jusqu'à la disparition du maréchal Déby en 2021, ce verrou n'existait pas. Donc, on ne peut pas dire aujourd'hui que lever la limitation de mandat, c'est quelque chose de contraire à la démocratie ou à la Constitution ».

ASSEMBLÉE NATIONALE

Vital Kamerhe vers la porte de sortie

Vital Kamerhe vit probablement ses derniers instants au perchoir de l'Assemblée nationale. La fronde orchestrée contre lui avec, à la clé, une pétition déposée en bonne et due forme sous le contrôle d'un huissier de justice est visiblement en train d'aboutir.

La pétition initiée contre Vital Kamerhe a recueilli près de trois cents signatures, largement au-delà du seuil requis. Autrement dit, la déchéance du speaker de la chambre basse du Parlement ne relève plus d'une hypothèse, mais d'un compte à rebours. Ses jours à la tête de l'Assemblée nationale sont désormais comptés autant que les membres de son bureau également ciblés par des pétitions, à l'exception de deux seulement. Il s'agit de Christophe Mbozo, deuxième vice-président, et de Jean-Claude Tshilumbayi, premier vice-président.

Les signataires dénoncent une mauvaise gestion de la chambre basse, le blocage du contrôle parlementaire, un manque de transparence, ainsi que dix mois d'arriérés dans les frais de fonctionnement et la couverture médicale des élus. Dans son discours traditionnel à la rentrée parlementaire de septembre généralement consacrée à l'examen du budget, Vital Kamerhe a tenté de jouer la carte de l'apaisement en invitant ses collègues à reconsidérer leur initiative. Malgré son pardon et ses regrets, les députés frondeurs, avec à leur tête Crispin Bindule, ont décidé d'aller jusqu'au bout de leur initiative faisant fi de quelques concessions obtenues de la part du speaker de la chambre basse : augmentation des émoluments, nomination officielle des assistants parlementaires, restauration des droits sociaux et des pensions intégrales, etc. Tout cela n'a pas eu raison de la détermination des pétitionnaires d'en découdre avec celui qu'ils considèrent comme la cause de tous leurs maux.

Lâché par ses collègues de la majorité et face au silence du chef de l'État qui a laissé la mécanique parlementaire s'exercer constitutionnellement, l'on peut affirmer que le sort de Vital Kamerhe est déjà scellé. Tout ce qui va suivre ne sera que de la pure formalité.

Sylvain Andema

SANTÉ

Quarante-cinq cas suspects d'Ebola signalés en RDC

La réunion de coordination sur la situation des épidémies en cours en République démocratique du Congo (RDC), tenue récemment au ministère de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, a examiné la situation de trois épidémies qui sévissent au pays, à savoir Ebola, le mpox et le choléra.

Depuis la confirmation de l'épidémie la semaine dernière dans la zone de santé de Bulape, province du Kasai-Est, la situation épidémiologique fait état cette semaine de quarante-cinq cas suspects, trois cas confirmés et seize décès. Face à cela, le gouvernement, avec l'appui des partenaires, organise des activités de riposte. Il s'agit notamment du démarrage de la vaccination depuis le 14 septembre, ciblant en priorité les prestataires de soins de l'Hôpital général de référence de Bulape. Déjà, quarante-huit infirmiers sur quatre-vingt-cinq ont été vaccinés. Il est à noter aussi la poursuite de l'acheminement du matériel de riposte dont les ambulances, des médicaments de réanimation, et des motos pour les déplacements des équipes.

Sur le terrain, les activités de surveillance, de recherche active des cas et d'investigation épidémiologique sont intensifiées. Par ailleurs, 45 000 doses additionnelles de vaccin sont attendues pour étendre la vaccination aux prestataires de

première ligne, aux contacts ainsi qu'aux contacts des contacts, avec une stratégie élargie de vaccination géographique.

S'agissant de mpox (variole du singe) à la semaine 36, la RDC a enregistré 630 cas, avec une tendance générale à la baisse. Les foyers actifs sont désormais localisés principalement dans trois provinces, à savoir Sankuru, Haut-Uélé et Bas-Uélé. Quelques mesures de contingence de la maladie sont de mise, en l'occurrence l'intensification des activités de réponse dans les foyers actifs (prise en charge, vaccination, sensibilisation communautaire); la mise en œuvre d'un plan de transition pour intégrer progressivement la prise en charge du mpox dans les services de santé de routine. L'objectif de ces mesures est la désactivation progressive de l'urgence sanitaire dans un délai de deux mois, sous réserve de l'évolution favorable de la situation.

Quant à la situation contre le choléra, elle demeure préoccupante bien qu'en amélioration. À la semaine 36,

1 160 cas ont été enregistrés, soit une baisse de près de 18 % par rapport à la semaine 35. Les zones de santé les plus touchées demeurent celles du Maniema et certaines zones d'accès difficile dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où l'insécurité limite l'intervention des équipes. Les mesures en cours comprennent l'organisation d'une campagne de vaccination prévue dans dix zones de santé prioritaires; le renforcement de la prise en charge et de la surveillance épidémiologique afin d'obtenir une réduction significative de la transmission d'ici à la fin novembre.

Le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, en collaboration avec ses partenaires, reste mobilisé pour contenir ces épidémies et protéger la population. Les efforts conjoints de surveillance, de vaccination et de prise en charge permettront de réduire la propagation des maladies et de renforcer la résilience du système de santé congolais.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
DEPARTEMENT DES SERVICES GENERAUX ET DES ACHATS**



DIVISION DES ACHATS INSTITUTIONNELS
Tél : +225- 20 26 29 71 / e-mail : tender@afdb.org

Date : 11 septembre 2025

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

No. ADB/EOI/TCGS/2025/ 0217

**SEMINAIRE SUR LES OPPORTUNITES D'AFFAIRES, SUR LES ACQUISITIONS INSTITUTIONNELLES
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
24 SEPTEMBRE 2025 _ BRAZZAVILLE (CONGO)**

Faire partie des Fournisseurs de la BAD et Soyez informés des Opportunités d'Affaires.

1. Le Groupe de la Banque africaine de développement, ci-après désigné dans la présente par « La Banque », est une banque multilatérale de développement, créée pour contribuer au développement économique et social de l'Afrique et dont le siège est sis à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle compte 81 membres, dont 54 pays membres régionaux en Afrique et 27 pays membres non régionaux.
2. Les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement se tiendront en mai 2026 à Brazzaville, République de Congo.
3. Pour permettre une grande participation des entreprises congolaises aux opportunités d'affaires de la Banque, elle organise un séminaire d'information et de sensibilisation des entreprises le **mercredi 24 septembre 2025, de 8h00 à 12 h00 Grand Hôtel De Kintélé, arrondissement 9, Djiri Kintélé Brazzaville Republic of Congo.**

Ce séminaire vise entre-autres à :

Echanger avec les prestataires/fournisseurs aux fins de leur fournir suffisamment d'informations qui leur permettront d'avoir une meilleure compréhension des besoins, exigences, procédures, règles et pratiques de la Banque en matière d'acquisition institutionnelle et de gestion/exécution des contrats. Identifier et enregistrer des nouveaux prestataires de services susceptibles de participer aux éventuels Appels à Concurrence que la Banque lancera pour la mise en œuvre de ses activités. **CONDITIONS D'INSCRIPTION**
Les fournisseurs intéressés sont invités à exprimer leur intérêt à l'adresse email tender@afdb.org citant la référence du présent appel à manifestation d'intérêt.

Pour confirmer votre participation, veuillez fournir les informations ci-dessous en répondant à l'adresse email : tender@afdb.org **au plus tard le 21 septembre 2025 à 17h GMT.**

NB : Dans le but d'échanger avec un grand nombre de fournisseurs, nous vous prions de bien vouloir noter qu'un seul représentant par société est demandé.

KF P.o

Nous comptons sur votre présence.

Nom de la Société	Secteur d'activité	Nom(s) des participants	Email	Num de telephone

COLLOQUE INTERNATIONAL « SUR LA ROUTE DE L'HISTOIRE »

La création des centres de promotion des traditions et cultures africaines recommandée

Le colloque international « Sur la route de l'histoire », tenu à l'occasion de la célébration des 145 ans de la signature du « Traité Brazza-Makoko » à l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, a pris fin la semaine dernière. Les participants à ces assises ont adopté plusieurs recommandations à l'issue des travaux en panel dont celle portant sur la création des centres de promotion des traditions et cultures africaines.

Les travaux du colloque ont permis de revisiter, de manière critique, des pans importants de l'histoire du continent africain et sa part dans l'histoire de l'humanité. Ils ont souligné la centralité des chefferies et royaumes dans la mémoire collective et dans la construction de l'identité africaine. Ces travaux ont débuté par des évocations historiques des notables et dignitaires traditionnels, dont Frédéric Yavanguïe ; Sa Majesté Radji Gbdebo Adechina Arichekola Aziz 1er, représentant du roi d'Abomey au Congo ; Malanda ma BakelaMbouta Bakela chef traditionnel ; Solonage Bongo Ayouma, royaume téké, chefferie traditionnelle du Gabon ; David Nkou Imbié, notable et dignitaire des chefferies traditionnelles en République démocratique du Congo (RDC) ; Alfred Mabika ; Papy Ike Munziambi, chef coutumier de la ville province de Kinshasa, capitale de la RDC. C'est au terme de ces évocations historiques que les travaux en panel se sont ouverts. Les conférenciers ont planché sur cinq sous-thèmes, à savoir "Histoire et socio-anthropologie des Etats africains précoloniaux"; «Sociétés africaines et pouvoirs politico-religieux»; «La culture, l'imaginaire et l'identité africaines»; «Savoirs endogènes, cultures matérielles et patrimoines africains»; «Les acquis de l'Afrique précoloniale dans la construction des Etats modernes».

A l'issue des travaux en panel, les



Remise de l'attestation d'honneur à la présidente du colloque, Bélanda Ayessa, par la coordinatrice des assises, Eugénie Opo Mouayini/Adiac

participants ont adopté les recommandations suivantes : création des centres de promotion des traditions et cultures africaines ; création des programmes éducatifs qui favorisent le dialogue intergénérationnel sur les cultures africaines ; soutien aux artisans locaux pour préserver les métiers traditionnels comme le tissage de raphia ; encouragement de la recherche scientifique sur l'histoire des chefferies et royaumes africains ; encouragement des partenariats entre les royaumes ; développement des plateformes en ligne pour la promotion des cultures africaines ; mise en place des programmes inter-Etats de protection

des patrimoines culturels matériels et immatériels des royaumes africains. Outre ces recommandations, les participants ont remercié, à travers une motion, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, pour son engagement en faveur de la protection des valeurs ancestrales et de la mémoire historique.

Un espace de transmission mémorielle intergénérationnelle

En définitive, « Sur la route de l'histoire » s'est affirmé comme un espace d'échanges scientifiques, de transmission mémorielle intergénérationnelle, et de projection sur l'avenir, dans une

perspective de conciliation du passé, du présent et du futur de l'Afrique. Janiqwa Qwamary Nganga, une Afro-descendante, fille du Congo venue de la Georgie, aux Etats-Unis d'Amérique, a exprimé sa joie de participer à ce colloque. «Je parle au nom des ancêtres et avec la bénédiction du Très haut. Pour moi, c'est un honneur d'être ici parmi vous. Beaucoup de gens au niveau de la diaspora sont représentés par moi ici. Je vais leur apporter beaucoup de choses de ce colloque. Je vous remercie de tout votre accueil et de tout votre attention », a-t-elle dit.

Présent à la cérémonie de clôture, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Ousmane Diop, a souligné que ce colloque international « Sur la route de l'histoire » a l'avantage de revisiter l'histoire, non pas pour la réécrire mais plutôt pour façonner un avenir plus solide. « Sur la route de l'histoire du Traité Brazza-Makoko, il y a une figure emblématique qui s'appelle Malamine Camara. L'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza est étroitement liée à celle de Malamine Camara. Il fut un fidèle compagnon de Savorgnan de Brazza. Un compagnon qui s'est distingué par son courage, sa bravoure et sa témérité... L'histoire nous a appris que sans la témérité de Malamine Camara, Brazzaville serait le prolongement de Kinshasa », a signifié l'ambassadeur du Sénégal au Congo.

Prenant la parole pour son mot de clôture, la présidente du comité d'honneur, Bélanda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, a remercié tous les intervenants. « La diversité de vos spécialités a magistralement montré que le thème de ce colloque était à proprement parler un sujet interdisciplinaire. Que tant de disciplines aient été ici convoquées nous inculquent pour de bon que la vie et l'existence se distinguent, se complètent et se consolident en une dynamique organique de l'insertion de l'homme dans son milieu et dans la société ». Elle a ajouté que le colloque, à vrai dire, n'est pas terminé. Il reste le travail patient, ardu et silencieux de la publication de ses actes. « Cela devra se faire dans des délais raisonnables pour continuer à entendre en point d'orgue la polyphonie que nous ont inspirée le Traité Brazza-Makoko. Car le silence qui suit Mozart, c'est encore de la musique », a conclu la présidente du comité d'honneur du colloque.

La remise des attestations d'honneur aux participants, dont une attestation spéciale au dix-huitième Makoko, Michel Ganari, a clos le colloque international « Sur la route de l'histoire ». Notons qu'il a été organisé par le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et a connu l'apport du ministère de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des Loisirs, ainsi que de l'Agence d'information de l'Afrique centrale.

Bruno Zéphirin Okokana

11^e ÉDITION RIA BRAZZAVILLE

RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN

PATRIMOINE AFRICAIN, TÉMOIN DU PASSÉ OU RICHESSE DURABLE POUR DEMAIN ?

DU 08 AU 28 SEPTEMBRE 2025

DÉBATS D'IDÉES, SPECTACLES, PROJECTIONS, EXPOSITION, WORKSHOPS, DANSE, CINÉMA, PEINTURE, PHOTO/VIDÉO, PERFORMANCE, CRITIQUE D'ART...

LES ATELIERS SAHM
168 - 170 RUE ALEXANDRY
MPISSA / BACONGO
+242 06 487 67 96

PROGRAMMATION

LES WORKSHOPS SE DÉROULERONT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H30 À 12H PUIS DE 14H À 16H.

<p>LUNDI 08 SEPTEMBRE 10H>18H</p> <p>PRESENTATION GÉNÉRALE DES PARTICIPANTS SUIVIE DU DÉBAT D'IDÉES THÉMATIQUE 11E RIA : 10H avec Fabrice Escrèpe, Jean Michel Dissake Dissake, Hassim Tall Boukambou, et Dr Auguste Mibele. Modéré par Francesca Bel</p> <p>REPAS DE BIENVENUE (sur invitation) : 12H</p> <p>DÉMARAGE DES ATELIERS CRITIQUE D'ART, PEINTURE, PHOTO/VIDÉO, ÉCRITURE CRÉATIVE, PERFORMANCE, DANSE : 14H-16H</p> <p>PERFORMANCES : 18H</p> <p>THÉÂTRE : "Carnibale de Didier Daeninckx" Une mise en scène de François Boggio. Avec Géraldine Massamouna et Eros Mampouya "Cercle de mémoires" de Ange Kayifa (Cameroun)</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>MARDI 09 SEPTEMBRE 18H</p> <p>PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE : 18H "Sankara n'est pas mort" de Lucile Vivier</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>MERCREDI 10 SEPTEMBRE 18H</p> <p>VERNISSAGE EXPO COLLECTIVE RIA : 18H L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)</p> <p>JEUDI 11 SEPTEMBRE 18H</p> <p>VERNISSAGE EXPO SOLO : 18H de Jean Michel Dissake Dissake (Cameroun)</p> <p>PEFACO HOTEL MAYA MAYA</p> <p>VENDREDI 12 SEPTEMBRE 18H>19H</p> <p>EXPOSITION ÉPHÉMÈRE, VENTE TABLEAUX ET LIVRES À LA RÉSIDENCE DE LA REPRÉSENTANTE DU PNUD : 18H SPECTACLE DE SLAM ET DANSE SUIVI D'UNE SESSION DANSES PATRIMONIALES DES PAYS INVITÉS DE LA 11E RIA : 19H PNUD (SUR INVITATION)</p> <p>SAMEDI 13 SEPTEMBRE 09H>18H</p> <p>CARTE BLANCHE : 09H30-12H30 Marwen Trabelsi (Tunisie), Jean Michel Dissake Dissake (Cameroun)</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>CONCERT DE B'EGGY MAM SUIVI D'UN DJ SET : 18H D'ART DES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 10H>12H</p> <p>MATCH DE FOOTBALL POUR LE FUN ET L'ESPRIT SPORTIF CONTINENTAL : 10H30 CLASSICO TERRAIN FOOT (CENTRE VILLE)</p> <p>LUNDI 15 SEPTEMBRE 09H>18H</p> <p>CARTE BLANCHE : 09H30-12H30 Marcel Obella (Benin), Melanie Gobet (Suisse)</p> <p>PERFORMANCES : 18H "Le duo Jim Jorin le carte qui pague toujours" de Ange Mackoumbou "WOA" de Lucas Essomba (Cameroun)</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>MARDI 16 SEPTEMBRE 18H</p> <p>PERFORMANCES : 18H "Le doug de la mélancolie" de Sam bb "Fanelle Fidele Kabin" de Mirza Frenatier (Haïti)</p>	<p>MERCREDI 17 SEPTEMBRE 18H</p> <p>PERFORMANCES : 18H "Latajche" de Reine Eber (Cameroun) "Coute" de la Cie Messanique (Cameroun)</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>JEUDI 18 SEPTEMBRE 18H</p> <p>PERFORMANCES : 18H "Racines en mouvement" des Vicky Twins "Step by step to jump" de la Cie Noura "Sawata" de Nadejya (Cameroun)</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>VENDREDI 19 SEPTEMBRE 18H</p> <p>SOIRÉE SPÉCIALE RESTITUTION DE DEUX RÉSIDENCES CROISÉES : 18H Performance de Tity Meufpart et Sam BB. "Encre, sueur, salive et sang" de Johanna, Mwana Tsuka avec les textes de Sony Labou Tansi</p> <p>L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)</p> <p>SAMEDI 20 SEPTEMBRE 09H>18H</p> <p>CARTE BLANCHE : 09H30 Eustache AGBOTON (Benin)</p> <p>CONFÉRENCE : 10H30 "Le patrimoine africain à l'ère des imaginaires globalisés : continuités, fractures et réinventions" présenté par Emeraude Kouka Ecouart Critique d'Art Conseil aux arts et aux lettres du Ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs.</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>SOIRÉE SLAM ET MUSIQUE RIA 2025 : 18H Avec les artistes comme : Maska Kéke Bli, Emilio Lacasa, Biz Ice, Nelly M, Koffi de Brazza, Salmusique, Aristote (le noble Congo), Mariusse, Skipp Narco, Gang Vegas, Yaya Onka...</p> <p>L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO / PAF : 2006CFCA</p> <p>DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 10H>18H</p> <p>VISITE TOURISTIQUE DE BRAZZAVILLE : 10H00 BATTLE DANCE NSAKA : 15H30 ÉCOLE 3 FRANCS DE BACONGO (ENTREE LIBRE)</p> <p>LUNDI 22 SEPTEMBRE 10H>18H</p> <p>CARTE BLANCHE : 18H Thème : Arts et perspectives d'avenir, penser l'art comme un métier professionnel. Animé par Francesca BEL</p> <p>PERFORMANCE : 18H "Niams" de Tidiane</p> <p>LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)</p> <p>MERCREDI 24 SEPTEMBRE 18H</p> <p>RESTITUTION DE L'ATELIER DANSE : 18H animé par Marcel Obella (Benin)</p> <p>L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)</p> <p>DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 16H</p> <p>CLÔTURE DE LA 11E RIA : 16H • Restitution générale des ateliers Critique d'art, Peinture, Photo/Vidéo et Performance. • Vernissage des œuvres produites. • Spectacles inédits. • Remise de prix</p> <p>LES ATELIERS SAHM / ENTREE LIBRE</p>
---	---



TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BASSIN DU CONGO

▶ **EN VIDÉO**

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



UÉLÉ

Les gouverneurs Mokeni et Bakomiko visitent leurs chantiers à Buta et Isiro

Les provinces de Bas et Haut-Uélé sont inscrites sur la droite ligne des six axes de développement du pays conçus par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Tout commence à Buta, chef-lieu de la province du Bas-Uélé, où les gouverneurs Mike-David Mokeni et Jean Bakomiko font escale en provenance de Kinshasa où ils ont participé au deuxième congrès extraordinaire de l'Union sacrée de la nation et à l'atelier des mécanismes de stabilité des institutions provinciales. Ils sont arrivés à Buta en marge du lancement des travaux de réhabilitation de la route Isiro-Poko-Dingila-Bambesa-Titule-Buta par le premier, alors que le second effectuait effective son retour à Isiro.

L'autorité provinciale du Bas-Uélé a mis à profit la présence de son collègue du Haut-Uélé et de toutes les délégations en transit à Buta pour leur faire visiter le chantier qui va abriter le gouvernorat de province. De l'aéroport de Zega jusqu'à ce chantier, les travaux de moder-



Les gouverneurs Mike David Mokeni du Bas-Uélé et Jean Bakomiko du Haut-Uélé

nisent de la voirie urbaine de Buta sont perceptibles et ont suscité l'admiration de la délégation, émerveillée par la gran-

deur et la qualité du bâtiment. Il s'agit d'un futur bâtiment VIP impressionnant qui abritera les bureaux et antichambres du

gouverneur et du vice-gouverneur, ainsi que les services intervenant dans la bonne marche de la province du Bas-Uélé.

Après Buta, le cap a été mis sur Isiro où l'aéroport national Matari grouille de monde. Un accueil délirant a été réservé à la délégation par la population du chef-lieu du Haut-Uélé. Un enthousiasme qui a traduit l'harmonie entre le peuple et ses dirigeants. La délégation a visité la voirie urbaine d'Isiro en pleine métamorphose. Des engins, visibles sur l'axe allant du rond-point Shamukwale jusqu'au gouvernorat, couvrent la chaussée de bitume. Mike-David Mokeni a félicité lui-aussi son collègue pour la qualité des travaux. Une occasion pour le gouverneur du Haut-Uélé de jeter des fleurs au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour sa volonté à revaloriser la Grande Orientale restée dans les oubliettes depuis des lustres.

Martin Engimo

PROVINCE ÉDUCATIONNELLE DE LUKUNGA

L'IPP Lumbala supervise la remise des bulletins aux élèves

Depuis le 5 septembre à Kinshasa, l'Inspection générale du ministère de l'Éducation nationale et nouvelle citoyenneté (EDU-NC) a réceptionné de son fournisseur des bulletins scolaires cartonnés pour l'année scolaire 2024-2025. Les écoles des provinces éducationnelles de la capitale et du Kongo central ont été les premières à être servies, avant l'acheminement de ces pièces scolaires au Cabinda et à Luanda, en Angola, ainsi que dans d'autres coins du pays. Ayant réceptionné son lot de ces pièces scolaires, la province éducationnelle de Lukunga, à Kinshasa, les a distribuées aux écoles en vue de la transcription des points des évaluations scolaires, avant de les remettre aux élèves et aux parents.

Le 12 septembre, l'inspecteur principal provincial (IPP) de la province éducationnelle de Lukunga, Vital Lumbala Kadiata, accompagné de l'inspectrice chef de pool (Inspool) Mujinga de Ngaliema 3 et l'Inspool secondaire Gilbert Ntomoso Madiela de Mont Ngafula 3, est descendu sur le terrain, en itinérance de vérification du travail de distribution effectué dans les pools de Ngaliema 3 et de Mont Ngafula 3, notamment la remise officielle des bulletins scolaires cartonnés.

« Nous sommes venus juste voir comment on est en train de vous remettre les bulletins de l'année 2024-2025. Nous avons remis des bulletins aux inspecteurs chefs de pools, et nous sommes venus nous rendre compte de l'effectivité de leur remise aux élèves », a indiqué l'IPP Vital Lumbala Kadiata lors de sa visite au complexe scolaire Ndwenga, situé au quartier Delvaux, dans la commune de Ngaliema où il a débuté son Itinérance. Des bulletins cartonnés ont été remis symboliquement aux élèves à cette occasion.

Ensuite, il s'est rendu au collège Samuel-Levi vers l'UPN où la même cérémonie de remise symbolique des bulletins aux élèves de la maternelle, du primaire et du cycle terminal de l'éducation de base (7 et 8e année) a été organisée. « Nous sommes venus concrétiser

le fait que les bulletins parviennent aux élèves et aux parents », a laissé entendre l'IPP de la province éducationnelle de Lukunga. Président du comité des parents d'élèves du collège Samuel-Levi de Ngaliema, Me Steve Kanyakogote a exprimé sa satisfaction quant à la remise des bulletins aux élèves. « Comme dit le dicton, quelle que soit la durée de la nuit, le jour finit par paraître. Et aujourd'hui, les bulletins que nous avons tant attendus ont été rendus disponibles par le ministère. Nous sommes dans la joie et remercions les autorités qui ont daigné rehausser de leur présence cette cérémonie officielle de remise des bulletins. En tant que président du comité des parents d'élèves du collège Samuel-Levi, je ne peux qu'exprimer ma satisfaction et ma gratitude à l'endroit des autorités du secteur de l'enseignement », a-t-il confié.

Cérémonie répétée à Mont Ngafula 3

Au complexe scolaire Bozindo, dans le quartier CPA Lushi à Mont Ngafula 3, la même cérémonie s'est déroulée, en présence de sous-proved Buto, à la satisfaction des autorités scolaires et des élèves qui disposent désormais de leurs bulletins de l'année scolaire 2024-2025. Élève en 3e année des Sciences au complexe scolaire Bozindo, Heri Gaza a exprimé

son bonheur à la fin de la cérémonie. « Aujourd'hui, nous avons enfin reçu les bulletins du primaire et du secondaire ici au complexe scolaire Bozindo. Nous en sommes très heureux car nous pouvons effectivement mieux conserver nos points dans des bulletins en bonne et due forme. je tiens à remercier la ministre d'État, les membres de l'Inspection générale, nos directeurs et professeurs », a-t-il dit. M. Ntoto, un des parents d'élève, de renchérir: « Nous sommes heureux de la cérémonie d'aujourd'hui. Ce sont des bulletins que nous avons attendus depuis l'année dernière. Mieux vaut tard que jamais, dit-on, nous sommes très contents de les avoir aujourd'hui parce cela complète les dossiers de nos enfants. En tant que parents, nous sommes satisfaits d'entrer en possession des bulletins scolaires officiels de nos enfants ».

S'adressant aux responsables scolaires et aux élèves, l'IPP Lumbala a affirmé : « Nous avons reçu les bulletins, et les avons donnés aux responsables des pools. Eux-aussi, en collaboration avec les sous-proveds, les ont remis aux écoles. Je suis venu pour palper du doigt comment on va remettre les bulletins aux élèves et aux parents ». Il a ensuite exhorté les parents de veiller à ce que les enfants suivent bien les cours en amont, car, en aval, la correction



L'IPP Vital Lumbala Kadiata remettant officiellement un bulletin de l'année scolaire 2024-2025 à une élève à Kinshasa/DR

de l'Examen d'Etat est désormais automatisée et numérisée. « Il faut proclamer les élèves de la première à la quatrième période au rassemblement afin de connaître leurs performances. C'est une instruction », a-t-il lâché.

Les réformes dans le secteur éducatif saluées au lycée Liziba

L'IPP Lumbala a également visité le lycée Liziba, où il a assisté à la remise symbolique des bulletins aux élèves filles. L'une d'entre elles a remercié la ministre d'Etat, Raïssa Malu, pour les réformes mises en place dans le secteur éducatif, avec la rapidité dans le processus de correction des items de l'Examen d'Etat, tout en exprimant la préoccupation de la délivrance des autres pièces scolaires telles que le certificat d'études primaires. « Nous sommes contents de venir concrétiser la remise des bulle-

tins 2024-2025 au lycée Liziba. Les autres pièces scolaires sont en cours d'élaboration. L'inquiétude est ainsi écartée », a assuré l'IPP Vital Lumbala Kadiata. Après Ngaliema 3 et Mont Ngafula 3, il a pris la direction de Gombe pour clôturer sa tournée en assistant à la remise des bulletins cartonnés aux élèves de l'Institut de la Gombe. « Les bulletins sont là, il n'y a pas de souci, je suis venu constater l'effectivité de leur remise. Je demande aux élèves finalistes de l'Examen d'Etat de travailler dur. Je félicite les enseignants pour le travail abattu de la transcription des points dans les bulletins cartonnés dans un laps de temps », a-t-il affirmé, concluant ainsi sa tournée avant d'entreprendre d'autres descentes sur le terrain dans un avenir proche.

Martin Engimo

7^e ÉDITION DU SALON CONGO NA PARIS 2025

Des ponts à créer entre la RDC et sa diaspora

Pour sa septième édition intitulée «Tonga mboka» qui se déroulera les 27 et 28 septembre à l'Espace Charenton à Paris, en France, les organisateurs donnent rendez-vous à la diaspora africaine et ses amis.

Le forum socio-économique et culturel se présente comme un catalyseur pour le Congo démocratique de demain alliant forum, culture et sa diaspora. Il permettra d'examiner les rôles de la diaspora et de l'Europe dans la transformation de la République démocratique du Congo (RDC). Les discussions porteront sur les industries créatives identifiées comme leviers de croissance et d'inclusion. Il sera question de passer en revue également les investissements étrangers et les coopérations bilatérales nécessaires pour accompagner l'essor économique.

À Kinshasa, les organisateurs prévoient de mettre l'accent sur la valorisation des talents locaux et la richesse du patrimoine national, positionnant la capitale comme moteur de la renaissance africaine. La ville de Kolwezi, quant à elle, illustrera le potentiel régional. En choisissant le nom Tonga mboka, qui signifie littéralement « construire le pays », l'association affirme sa volonté de créer un catalyseur de transformation, reliant diaspora, acteurs institutionnels et secteur privé. Charlotte Kalala, présidente de Congo na Paris, résume cette approche en affirmant : « Créer des ponts entre le Congo, la diaspora et les amis du Congo ».

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Les médecins recommandent trente jours de repos à Mbilia Bel

Remise de son accident, la diva reconnue comme l'une des plus grandes voix de la musique congolaise a exécuté des déhanchés prouvant sa bonne forme avant de quitter l'hôpital, l'après-midi du 14 septembre, sous bonne escorte de certains musiciens et fans.

La sortie d'hôpital de Mbilia Bel pour son domicile vient taire la rumeur sur l'urgence d'une prétendue intervention chirurgicale en Afrique du Sud. Bien plus encore, elle a donné la preuve de sa forme en exécutant son déhanché caractéristique à deux reprises s'appêtant à quitter le Centre hospitalier universitaire de la renaissance (CHUR), ex- Maman Yemo. Ce, alors que selon les nouvelles recueillies à son hospitalisation, elle se plaignait justement de douleurs à la hanche et à sa cheville gauche résultant des chocs de l'accident.

Les minutes qui ont précédé le départ d'hôpital de Mbilia Bel ont été vécues dans une ambiance survoltée. En effet, avec Christine Bondala, alias Kissindjora dans le comité venu l'escorter, l'on n'aurait pas pu s'attendre à autre chose. Dans la vidéo réalisée à ce moment, l'on a vu une Mbilia Bel bien plus radieuse et en effervescence que lors de la visite de la ministre Yolande Elebe Ma Ndembo plus tôt. Néanmoins, déjà à cet instant, elle avait bien meilleure mine et se tenait assises alors que les premiers clichés diffusés au début de son hospitalisation la montraient toujours alitée. Rien de mieux pour rassurer les fans.



La ministre Yolande Elebe visitant Mbilia Bel à l'hôpital/DR

« Plus qu'un simple geste protocolaire, cette visite traduit une profonde solidarité et un respect renouvelé envers une artiste qui a tant offert à la culture congolaise et au patrimoine musical mondial »

Notons que la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, absente au moment de l'accident de La Cléopâtre, s'est dépêchée de s'enquérir personnellement de son état de santé le 14 septembre, de retour d'une mission en Fédération de Russie, comme signifié dans le communiqué émis à cette occasion. Le document a du reste tenu à préciser à cet effet : « Plus qu'un simple geste protocolaire, cette visite traduit une profonde solidarité et un respect renouvelé envers une artiste qui a tant offert à la culture congolaise et au patrimoine musical mondial ».

Affirmant que les médecins lui ont recommandé un mois de repos avant la reprise de sa vie professionnelle, l'interprète de "Beyanga" n'a pas semblé mal le prendre. Bien au contraire, elle s'est montrée enthousiaste à l'idée de cette pause devant lui permettre de se requinquer avant de se relancer sur scène.

Par ailleurs, en ce qui concerne le show de La Madeleine repoussé sine die, Mbilia Bel a rassuré que son producteur, Jules N'Sana, se chargerait de fixer les mélomanes sur la nouvelle date. Ce n'est donc que partie remise.

Nioni Masela

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

L'AC Léopards et AS Otohô entrent en scène ce week-end

Les fauves du Niari recevront le 21 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, le club mozambicain de Black Bulls en match aller du premier tour préliminaire de la Ligue africaine des champions. En Coupe africaine de la Confédération, l'AS Otohô fera le sens inverse puisqu'elle est attendue à Luanda, en Angola, pour y affronter le même jour le Primeiro de Agosto.

A la différence de l'AS Otohô, l'Athlétic club Léopards a débuté sa préparation très en retard. Pour une meilleure concentration, les Léopards affûtent leurs armes au Centre technique d'Ignié, à 45 km de Brazzaville, loin de Dolisie, leur base. L'absence des compétitions nationales constitue un vrai handicap puisque les entraînements ou encore les matches de préparation n'ont pas la même valeur que les rencontres à trois points. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Les clubs congolais se contentent des matches d'entraînement pour répondre aux attentes d'un public aussi exigeant.

Les fauves du Niari n'ont pas eu des matches amicaux internationaux comme Otohô. Mais quelques matches amicaux tests livrés à Ignié ont donné les premières indications sur l'étendue du travail à faire avant le coup d'envoi du match aller du premier tour préliminaire. L'AC Léopards a respectivement battu le Club



AC Léopards de Dolisie/Adiac

athlétique renaissance aiglons, 2-1, et AS Elbo, 5-2, puis a concédé une défaite face à l'Interclub.

« On a une équipe qui s'est créée autant d'occasions de buts. Malheureusement, le dernier geste a encore à corriger. Et défensivement, la compatibilité du bloc est encore à refaire », a commenté Cédric Nanitelamio, le nouveau entraîneur de l'AC Léopards sur la page facebook de l'équipe. Black Bulls est un adversaire connu du football congolais. Lors de la dernière saison, il avait éliminé l'AS Otohô au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la confédération. Les Mozambicains l'avaient

emporté à l'aller à Maputo, 1-0, avant de concéder une défaite, 1-2, à Brazzaville.

Lors de la dernière saison, les Léopards ont été prématurément éliminés à cette même étape par les Algériens de CR Belouizdad. Les Congolais s'étaient inclinés 0-2 à domicile et 0-1 en terre algérienne. Le défi cette année est de taille et le discours de l'actuel entraîneur, « Lorsque le corps ne peut pas répondre au combat, il faudrait que la tête et le cœur le fassent », peut être un facteur déterminant.

L'AS Otohô a livré, quant à elle, trois matches amicaux internationaux qui lui ont permis de s'impo-



AS Otohô d'Oyo/Adiac

ser devant Manga sport du Gabon, 3-2, puis de faire un nul contre cette même équipe, 1-1, et contre les Aigles de la République démocratique du Congo, 0-0. Mais les inquiétudes ne manquent toujours pas comme en attaque où le départ d'Elie Andzouono a laissé un vide qu'il faille à tout prix combler. Face à Primeiro, l'AS Otohô retrouve une vieille connaissance. Les deux équipes s'étaient affrontées lors de la saison 2018-2019 à cette même étape. Battue à Luanda, 2-4, AS Otohô avait éliminé les Angolais à Owando grâce à sa victoire

2-0. Lors de la dernière saison, les Congolais avaient éliminé l'autre club angolais, 15 de Agosto, à cette même étape en le dominant en aller et retour (2-0 et 2-1). Une bonne série à entretenir. « Nous avons débuté les entraînements depuis trois mois mais ce n'est pas suffisant pour aller jouer un match aussi important contre Primeiro de Agosto », rappelait Kevin Ikouma, le secrétaire général de l'AS Otohô. Mais quoi qu'il arrive, l'équipe angolaise a aussi des failles qu'il faudra exploiter.

James Golden Eloué

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE PALUDISME**AVIS A CANDIDATURE Réf : PNL/0001/2025 POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) CONSULTANTS NATIONAUX CHARGES DE METTRE EN PLACE UN RESEAU DE SITES SENTINELLES EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du 7ème cycle de financement du Fonds Mondial de lutte contre le VIH-SIDA, la tuberculose et le paludisme pour la subvention 2024-2026, le Programme National de Lutte contre le Paludisme PNL/ en sigle, recrute deux (02) consultants nationaux pour la mise en place d'un réseau de sites sentinelles en République du Congo.

Les termes de références spécifiques au poste, pour le candidat (e)s intéressé (e)s, sont à retirer avant le 30 septembre 2025 à l'adresse suivante :

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par E.mail : elvynesiassia@gmail.com en copie yvetteokouba@gmail.com.

La remise des dossiers de candidature physique est fixée au 1er octobre 2025 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 15/09/2025
La direction du PNL/



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

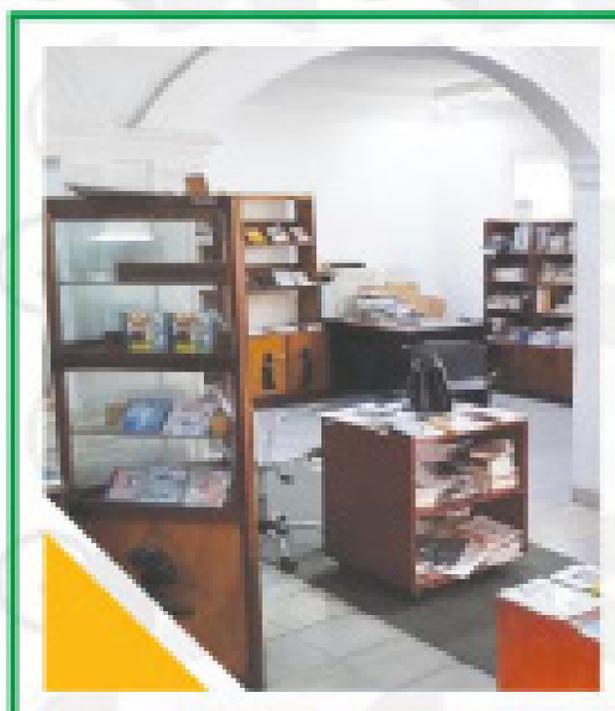
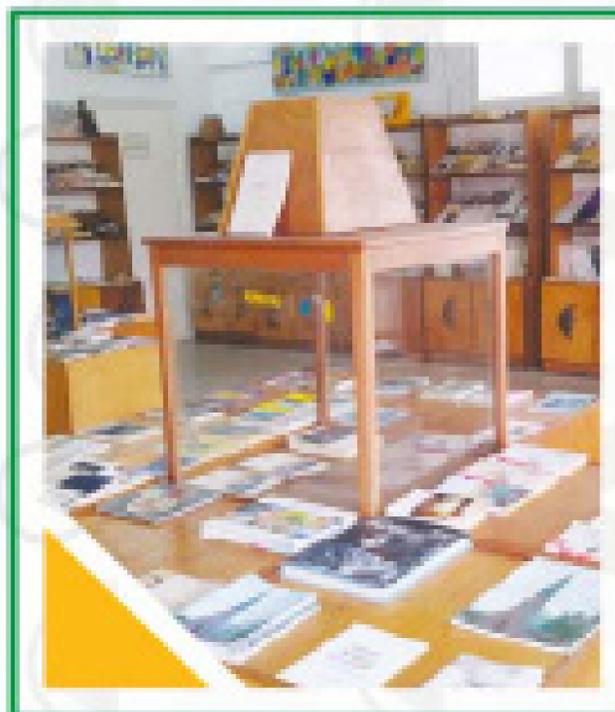
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

DISTINCTION

Léon-Alfred Opimbat honoré par la Fondation Pro social inter-Etats

La Fondation Pro social inter-États a récemment remis solennellement le trophée “Mémoire et victoire sportive” à Léon-Alfred Opimbat, ancien ministre des Sports et de l’Education physique de la République du Congo, actuellement premier vice-président de l’Assemblée nationale.

A travers le trophée qui lui a été remis, la Fondation Pro social inter-Etats a salué le rôle déterminant et l’engagement exemplaire de Léon-Alfred Opimbat, alors ministre des Sports, notamment lors de l’organisation réussie et irréprochable de la 11^e édition des Jeux africains, en septembre 2015 à Brazzaville. Cet événement inscrit dans l’histoire du sport africain a été marqué par une organisation sans faille et a contribué à hisser haut les couleurs du Congo. Ainsi, le trophée «Mémoire et victoire sportive» témoigne la reconnaissance de la nation pour un homme, le ministre Léon-Alfred Opimbat dont l’héritage sportif est inestimable. Personne n’a oublié les nombreuses victoires des équipes nationales



Léon-Alfred Opimbat/Adiac

congolaises en compétitions africaines et internationales et aussi son engagement sans faille à l’encadrement de la jeunesse sportive congolaise. En remettant le trophée au ministre Léon-Alfred Opimbat, Orcel Bayonga-Mbondza, représentant résident de la Fondation Pro social inter-États au Congo, a dit: « Ce trophée est un symbole de mémoire et de reconnaissance pour les grandes figures ayant marqué l’histoire du sport congolais et africain ». À travers cette initiative, la Fondation Pro social inter-États réaffirme son engagement à promouvoir les valeurs d’excellence, de mémoire et de reconnaissance dans le domaine du sport et du développement social.

Hervé Brice Mampouya



**LIBRAIRIE
LÈS MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

**L'improbable
destin de
Londala**

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

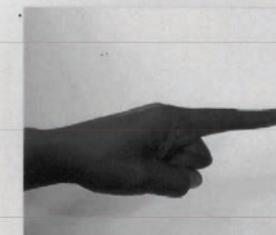
Fils de Prêlat

Roman



ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !



Le village Nord? Sud au Congo-Brazzaville
Idées reçues et manifestations. Parhousien?

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo**

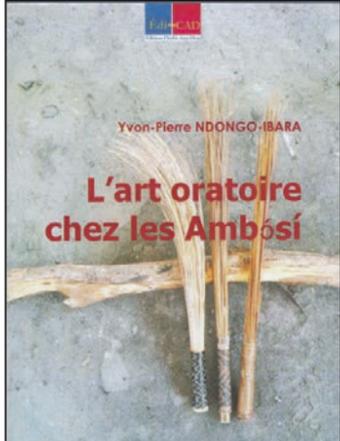
Discours et activités menées
(2022-2023)

Préface de Florent TSIBA



Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire
chez les Ambosi**



Préface de
Pr. Théophile OBENGA

**Sarah,
ma belle-cousine**

Hervé Djombo



IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérisonne Payima Lombobo

**Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale**

Recueil de textes



Préface du Professeur Alioune SALL

JAMA

L'Harmattan

Guy MENGA

**La marmite
le Koka-Mbala**

Grand prix du concours interafricain 1967

vie de
L'oracle

Théâtre



ÉDITIONS
QF

PROJET RELIEEF

Vingt-six millions FCFA en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes

Le projet Renforcer l'insertion par l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes (Relief) va financer quatre projets pilotes en République du Congo, pour un coût global de 26 000 000 FCFA. Sélectionnés à l'issue du vote d'un jury, ces projets portent sur la pisciculture, le numérique, la couture et la pré-collecte des déchets.

Le financement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme formation et insertion professionnelle (PFIP), visant à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes, notamment des femmes, et à réduire des inégalités de genre.

« Nous avons mis à disposition un budget et avons demandé à chaque acteur de présenter un projet susceptible de dynamiser le consortium formation et emploi. Pour chaque action pilote, nous avons prévu 10 000 euros, soit 6 500 000 FCFA. L'idée ce n'est pas d'offrir un budget colossal pour peu d'impact, mais plutôt d'impacter via des actions concrètes. Tous les membres de la plateforme vont jouer leur partition dans l'exécution desdits projets », a déclaré la cheffe régionale de Relief, Mariana Vallo Do Campo.

Satisfaite des résultats de l'atelier intitulé « Salon emploi pour les actions pilotes Relief », Ma-



Les partenaires et les jeunes porteurs de projets/DR

riana Vallo Do Campo a souligné que ces projets pilotes sont un jalon important pour la PFIP au Congo. « On attend l'institutionnalisation de notre plateforme par le ministère de la Jeunesse, nous avançons dans le travail », a-t-elle assuré. Le chef de projet numérique qui vise l'insertion de trente-cinq femmes dans les métiers du nu-

mérique, Ronnie Nsaffou-Batchi, s'est dit satisfait de la décision du jury. « Nous avons travaillé pendant longtemps sur ce projet. Sa sélection parmi les premiers à bénéficier d'un financement est une fierté », s'est-il réjoui.

Financé par l'Agence française de développement, Relief est un projet régional présent dans

quatre pays, à savoir le Congo, le Cameroun, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine. Il vise à accompagner la réduction des inégalités genres en matière de formation et d'insertion professionnelle chez les jeunes et les femmes ainsi qu'à favoriser l'insertion des femmes. Il est géré par deux organisations non gou-

vernementales (ONG), notamment Essor (Association de solidarité internationale) et IECD. Précisons que la PFIP au Congo est composée de tous les acteurs de l'écosystème de la formation et insertion professionnelle que sont les institutions, les ONG, le ministère de la Jeunesse, le patronat et les entreprises.

Lopelle Mboussa Gassia

LITTÉRATURE

Huit écrivains-officiers de la police et de la gendarmerie distingués

À l'occasion d'un séminaire-atelier organisé par la direction générale de la stratégie, de la coopération et de la communication du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, huit écrivains policiers et gendarmes ont été sacrés lauréats du livre pour leur contribution remarquable à la littérature nationale.

L'événement tenu le 16 septembre au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza était placé sous le thème évocateur « Chevaliers de la plume sous l'uniforme bleu ». L'objectif étant de mettre en lumière une production littéraire souvent méconnue. Car écrire pour ces professionnels de la police et de la gendarmerie, en marge de leurs lourdes charges professionnelles, reste un pari audacieux, mais porteur de sens pour toute la société.

Les auteurs honorés illustrent la diversité d'une littérature façonnée par le terrain. Albert Ngoto, officier général émérite, a consacré sa carrière à la sécurité civile et à la formation, tout en explorant l'histoire. Michel Innocent Peya, commissaire colonel-major et docteur en sciences de gestion, s'est imposé comme essayiste et défenseur des idéaux environnementaux. Charles Nkouanga, colonel-major, cultive poésie et romans centrés sur l'amour et la condition humaine. Roch Cyriaque Ngalebayi, historien militaire, interroge mémoire, tragédie et identité africaine. Maurice Itous-Ibara, colonel et chercheur, propose une approche scientifique novatrice, la « Physique à Magnons », face au réchauffement climatique. Charles Peter Moukala Kinzounza, capi-



La directrice du Mémorial PSB, Bélinda Ayessa, remettant le prix à l'officier général émérite de la police nationale, Albert Ngoto/Adiac

taine de gendarmerie, musicien et romancier, décrit les défis de la jeunesse. Athanase Moussoungou, colonel retraité, conjugue ésotérisme et poésie. Ruphin Sognele, capitaine retraité, développe une écriture militante que le jury qualifie « d'invitation à penser autrement le rapport entre la loi et la morale ».

En distinguant ces plumes, la République du Congo reconnaît que la littérature née sous l'uniforme reste un ferment de mémoire et de citoyenneté. Le jury, présidé par le Pr Robert Ludovic Miyouna, a plaidé pour une diffusion ac-

crue. « Par la perspicacité de vos écrits, vous montrez au peuple du Congo qu'au-delà de votre agressivité apparente, vous êtes des hommes de cœur et de réflexion, qui savez aussi offrir des poèmes et des fleurs. L'enjeu aujourd'hui, c'est d'investir les lieux de la consommation intellectuelle pour vulgariser votre production écrite. Toutes mes félicitations ! », a-t-il déclaré.

Un panel sur la communication et ses enjeux

En prélude à la cérémonie, un panel a réuni journalistes et experts

autour du thème « La communication institutionnelle : entre codes et libertés ». Sous la modération du Pr Bienvenu Boudimbou, les échanges ont souligné la nécessité d'une communication maîtrisée dans un contexte de mutations numériques. Pour Joachim Mbanza, journaliste-consultant, les avancées sont notables. « En principe, un journaliste ne peut plus être jeté en prison pour un délit de presse. Désormais, c'est devant le Conseil supérieur de la liberté de communication que doivent être portées les plaintes des journalistes », a-t-il rappelé, précisant que ce principe vaut même si la plainte est déposée à la gendarmerie.

Carine Ibombo, journaliste-communicante, a insisté : « Ce n'est pas parce que nous avons le pouvoir de communiquer que nous devons tout dire ou tout montrer. La liberté a ses barrières ». Un rappel de l'équilibre entre transparence, secret d'État et confiance citoyenne. Alain Ndal-la, expert numérique, a appelé à une appropriation endogène de la transition digitale et de l'intelligence artificielle pour préserver la souveraineté numérique. Stanislas Itoua Ikama, directeur de la communication au ministère de l'In-

térieur, a mis en avant l'arbitrage nécessaire entre transparence et sécurité, avec l'appui des outils numériques.

Présente à la rencontre, Jocelyne Milandou, présidente de l'association des femmes juristes du Congo, a salué « cette rencontre qui permet de mieux cerner l'équilibre délicat entre communication et sécurité », félicitant « les panelistes qui nous ont offert des réflexions de qualité ». Elle a, en outre, invité le Conseil supérieur de la liberté de communication à renforcer la sensibilisation sur le cadre juridique existant.

Marquée par un intermède poétique de Stan Matingou et la fanfare des forces de l'ordre, la cérémonie a montré qu'une transparence bien dosée peut renforcer la confiance entre forces de sécurité et citoyens. Ouvrant les travaux de ce séminaire, Séraphin Ondelé, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, a lancé un appel : « Je forme le vœu que ces moments d'échange soient véritablement féconds et fassent jaillir des idées nouvelles et pertinentes qui contribueront à bâtir une république où le code et la liberté se conjurent, où la littérature et l'uniforme se côtoient pour éclairer le peuple ».

Merveille Jessica Atipo